
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DÉCRET N° 2019 – 419 DU 25 SEPTEMBRE 2019

portant nomination des membres du Conseil
d'administration de l'Agence pour la Gestion de la
Logistique des Officiels.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-418 du 25 septembre 2019 portant approbation des statuts de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels ;
- sur** proposition du Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 25 septembre 2019,

DÉCRETE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels, les personnes dont les noms suivent :

- monsieur **Johannès DAGNON** représentant de la Présidence de la République ;
- monsieur **Franck DJIGLA**, représentant du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- monsieur **Thomas AGBEVA**, représentant du Ministère des Infrastructures et des Transports.

Article 2

Monsieur **Johannès DAGNON** est nommé président du Conseil d'administration.

Article 3

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat de trois (03) ans qui court à compter de la date de leur installation.

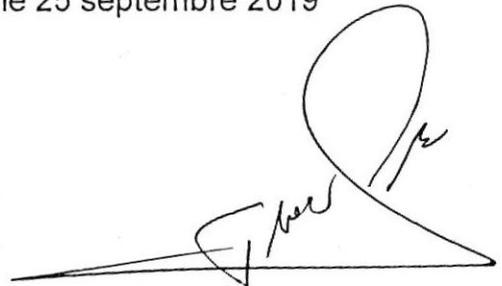
Article 4

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

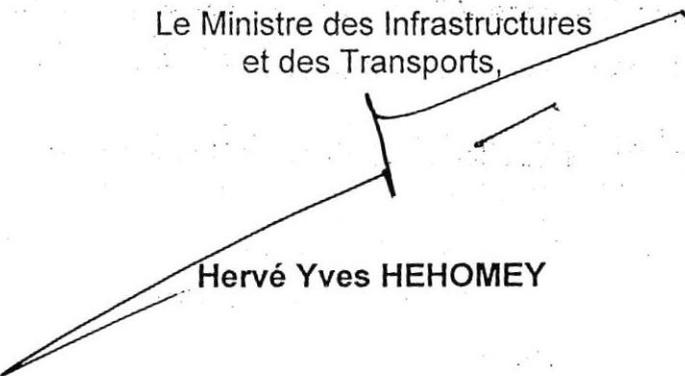
Fait à Cotonou, le 25 septembre 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



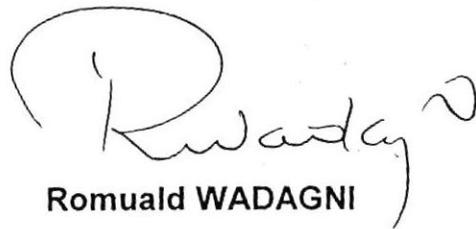
Patrice TALON

Le Ministre des Infrastructures
et des Transports,



Hervé Yves HEHOMEY

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2 – MIT 2 – MEF 2 – AUTRES MINISTERES 22
– SGG 4 – INTERESSES 4 – JORB 1.